



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Notre-Dame-des-Neiges
Jeudi 27 mars 2025 à 18h15 en TEAMS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 27 mars 2025 à 18h15 à l'école, 3131 rue Goyer à Montréal, et en virtuel.

PRÉSENTS :

_____	_____
Mouloud Mellal	Carmen Del Carvalho
_____	_____
Cécile Pierrard	Borel Ahonon
_____	_____
Martine Giroux	Vinh Quang Nguyen PCMR
_____	_____
Jod Léveillé	_____
_____	_____
_____	_____

Formant quorum sous la présidence de Borel Ahonon en attendant la nomination du président.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Isabelle Pronovost – Direction

Julien Sloan (absent) – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

N/A – Fonction – personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

_____	_____
Joannie Lavoie PCMR	Karine Richer
_____	_____
Nejla Tidjane	Roxanne Milot
_____	_____
Karine Gaulin (substitut)	Hajar Arif (substitut)
_____	_____

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, M. Borel Ahonon, déclare la séance ouverte. Il est 18h20.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Borel que l'ordre du jour soit adopté avec les modification suivantes afin d'aborder les sujets requérant une approbation plus tôt dans la réunion. Appuyé par M. Vinh Quang Nguyen.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-27/03/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 30 janvier 2025
4. Points de décisions
 - 4.1. Sorties scolaires (approbation, 10 minutes)
 - 4.2. Budget suivi (10 minutes)
 - 4.3. Projet de Politique relative à la démocratie scolaire (consultation 20 minutes)

Pause de 5 minutes

4.4. Projet de Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves (consultation 20 minutes)

5. Points d'informations

5.1. Direction

Prévision de la clientèle (10 minutes)

Coupages budgétaires au CSSDM (5 minutes)

5.2. Personnel enseignant (5 minutes)

5.3. PCMR (5 minutes)

5.4. Comité de parents (10 minutes)

6. (Suite 3.1) Suivi du procès-verbal (5 minutes)

7. Parole au public (10 minutes)

8. Correspondance

9. Varia – Points divers

10. Levée de la réunion

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (2025-01-30)

IL EST PROPOSÉ par Mme Martine Giroux appuyé par M. Borel Ahonon que le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et avec la modification suivante : Cécile Pierrard était présente le 30 janvier 2025.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-27/03/2025)

1.1 Suivi au procès-verbal

Mme Isabelle Pronovost remercie Mme Karine Richer pour les démarches auprès du CELO.

POINTS DE DÉCISIONS

1.1 Sorties scolaires

Mme Isabelle Pronovost explique le tableau des sorties à venir notamment les ajouts.

Quelques modifications d'horaire seront présentées ultérieurement. Mme Cécile Pierrard souligne que la sortie du 24 avril n'est pas inscrite au tableau (Spectacle Hocus Pocus). Aussi d'autres sorties ont été planifiées récemment et seront ajoutées au tableau.

M. Borel Ahonon s'informe à savoir si la sortie au Théâtre Outremont est financée en partenariat avec le celui-ci; c'est bien le cas (UÉMPT).

II EST PROPOSÉ par Mme Martine Giroux et appuyé par M. Jod Léveillé que le calendrier des sorties scolaires soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-27/03/2025)

1.1 Budget

Mme Isabelle Pronovost souligne qu'au jour de présentation, le budget couvre amplement les dépenses prévues. Elle fait le détail des surplus et mentionne les raisons de ces surplus; notamment les difficultés à remplacer le personnel ayant quitté.

Par conséquent, il y a du budget pour bonifier l'aide aux élèves, offrir de meilleures collations, du soutien au famille rencontrant des difficultés.

PCMR, étant une petite école, les surplus sont moindres mais les budgets sont disponibles pour soutenir les activités à venir. Il y a aussi des montants disponibles pour la planification d'activité.

Il en découle qu'en regard du budget, Mme Isabelle Pronovost adopte une politique permissive en regard quant aux demandes des enseignantes et enseignants.

M. Borel Ahonon questionne le partenariat de tutorat avec le CELO; n'a pas été reconduit en raison de la délocalisation. L'organisation est en réflexion pour reprendre ce partenariat. Il reste des enjeux en raison du transport par autobus qui est très utilisé et ne favorise pas le tutorat à l'école à la fin de la journée. L'organisation représente de nouveaux défis à évaluer. Pour l'année en cours, certaines enseignantes, font du tutorat.

1.1 Projet de Politique relative à la démocratie scolaire

Présentation par Mme Isabelle Pronovost de ce qu'est une politique et résumé des deux politiques qui sont en période de consultation. Présentation des modifications qui sont proposées.

M. Borel Ahonon questionne la rétroactivité de la mesure concernant les frais assumés par le CSSSDM en raison d'une délocalisation.

Le C.É. remplit le questionnaire en ligne d'avis concernant les modifications.

La question 1 soulève quelques questions concernant la contribution des parents. Il y a, notamment, plusieurs enjeux qui pourrait freiner la capacité des enseignants de bien enseigner et les tâches de vérifications qui vont demander beaucoup de ressources. Les membres en discutent et la réponse NON est choisi démocratiquement.

1.1 Projet de Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves

Ce point a été traité en même temps que le point 4.3.

Points d'informations

1.1 Direction

Prévision de la clientèle : Il n'y a pas inquiétudes concernant l'ouverture des classes l'année prochaine. Il y a potentiellement l'ouverture de nouvelles classes dans certains niveaux pour l'an prochain mais rien ne le garanti.

En regard des annonces de coupures budgétaires au CSSDM, Mme Isabelle Pronovost veut se faire rassurante. Le centre de service fait tout pour éviter que les élèves soient affectés. Par conséquent, les surplus à la fin de l'année seront récupérés pour être réinjecté dans le réseau du CSSDM.

M. Borel Ahonon soulève le fait que ça aura peut-être un impact sur la restauration de l'ancienne bâtisse. Mme Isabelle Pronovost souligne que rien de nouveau ne se passe sur ce dossier.

M. Julien Sloan consulte le C.É. concernant le choix de la compagnie pour faire les photos l'an prochain.

Certains parents et enseignantes soulèvent certains enjeux concernant la nouvelle compagnie. Notamment en ce qui concerne le temps pour la prise de photo ou le résultat pour les photos de groupes (Montage panoramique avec plusieurs sous-groupes). À la suite de ces commentaires, le C.É. réitère sa confiance dans la direction pour le choix de la compagnie.

1.1 Personnel enseignant

Retour sur le projet d'édition d'un mini-roman par Mme Martine Giroux. Résumé de ce qui vient avec la fin des classes qui approches. Les choses vont bien.

Mme Cécile Pierrard souligne que c'est la fin des rencontres avec les parents. Concernant le projet Badminton, la subvention a été refusé mais un bon de commande a été envoyé. C'est en attente.

Retour sur l'organisation de la journée Pi (14 mars), avec les élèves de 4^e année : beaucoup de motivation, de soutien, de stimulation positive, etc. Il y a un désir d'étendre le projet à d'autres classes.

M. Mouloud Mellal n'a rien de particulier à dire.

1.1 Comité de parent

Il n'y a pas d'information à ce sujet ; à noter que les communications auraient dû se rendre à M. Léveillé mais ne se rendait pas. Mme Isabelle Pronovost fera un suivi à ce sujet.

Mme Isabelle Pronovost demande une approbation du calendrier d'activités du service de garde. La réponse sera attendu pour le lundi 31.

(SUITE 3.1) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Le seul suivi s'est fait au point 3 en fin de compte.

CORRESPONDANCE

Il n'y a rien à ajouter à ce point.

VARIA – POINTS DIVERS

Mme Isabelle Pronovost demande une approbation du calendrier d'activités du service de garde. Le calendrier lui a été remis trop tard pour l'inclure à l'ordre du jour mais afin de permettre de faire le travail de réservation, une approbation rapide est nécessaire. Le C.É. est d'accord pour envoyer approbation individuelle par courriel. La réponse sera attendu pour le lundi 31 mars 2025.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h.

Présidence

Direction d'établissement